

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole élémentaire Jacques de LETIN
Troyes (Aube (10))**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0100562G_RNPP

Rapport Antea Group A63139/A

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Jacques de Letin_ Région Champagne Ardenne _ Département de l'Aube _ Troyes
Note de Première Phase (NPP) N° 0100562G_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole élémentaire Jacques de LETIN Troyes (Aube (10))

Note de Première Phase (NPP)

N° 0100562G_RNPP

Rapport Antea Group A63139/A



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Isabelle DURLET-BOUEXIERE	Chargée de Projets
Vérificateur	Geoffroy LAURENT	Chargé de Projets
Approbateur	Laurent ROUGIEUX	Directeur de Projets

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire de Letin est localisée au 1 rue Boucherat dans le centre-ville historique de Troyes dans l'Aube (10). Elle se situe à environ 170 m au Nord-Ouest de la Cathédrale et est entourée principalement d'habitations. Elle accueille 128 enfants âgés de 6 à 12 ans, et encadrés par 13 enseignants.

L'école élémentaire, propriété de la ville de Troyes, a été inaugurée en 1968 et s'étend sur une surface d'environ 1 800 m² qui comprend :

- un bâtiment de 2 étages avec combles, construit sur vide sanitaire partiel et cave, accueillant :
 - o au rez-de-chaussée : un préau fermé, une pièce d'accueil, des sanitaires et le bureau de la directrice,
 - o deux étages abritant les classes et des combles non utilisés.
- un espace extérieur constitué d'une cour de récréation recouverte d'enrobé en bon état, les sols ne sont accessibles qu'autour des arbres (quelques m²).

Au cours de la visite, il a été constaté qu'il n'y avait ni de jardin pédagogique, ni de logement de fonction et que le bâtiment était en bon état (pas de fissures observées sur les dalles, murs et plafonds). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

D'après les informations disponibles, cet établissement a été construit en contiguïté d'un site recensé dans la base de données *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*, ce qui a motivé l'intégration de l'établissement scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

D'après les documents consultés aux archives municipales, l'école a été construite à l'emplacement d'anciens logements en 1968.

Le site BASIAS n°CHA1005069 exploitait une fonderie de cuivre au 16 rue de la cité et aurait déménagé au 23 rue Hennequin soit, en contiguïté de l'école, dans les années 1856. La date de fin d'activité de la fonderie n'est pas connue.

Ce site a été réaménagé en cinéma en 1948. Actuellement, il s'agit d'une école de musique.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'ETS est implanté sur les alluvions modernes de la Seine qui recouvrent la craie. Ces alluvions renferment la nappe alluviale présente sous le site à faible profondeur (entre 1 et 3 m). Elle est drainée par la vallée de la Seine et s'écoule vers le Nord-Nord-Ouest à Nord-Ouest, direction qui peut être influencée localement par la présence de canaux.

L'école élémentaire est donc située en latéral hydraulique de la fonderie.

Influence potentielle des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire, sans jardin pédagogique, ni de logement de fonction, deux scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles :

La contiguïté du site BASIAS CHA1005069 (fonderie) ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments l'école élémentaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

Un scénario d'exposition n'a pas été retenu :

- l'ingestion d'eau par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversent pas l'emprise d'anciens sites industriels, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est donc pas retenue.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiel n'a pas été considéré du fait de l'âge des enfants (6 à 12 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent, du fait de l'absence de sols à nus accessibles et de l'absence de logements de fonction.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école élémentaire publique Jacques de Letin (n° 0100562G) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Jacques de Letin_ Région Champagne Ardenne _ Département de l'Aube _ Troyes
Note de Première Phase (NPP) N° 0100562G_RNPP*

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air du sol sous la dalle du préau et sous la dalle de la cave et concerne l'air de la cave.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».